

INVITATION À UN CENTRE D'INFORMATION SUR LE PROJET DE ROUTE TOUTES SAISONS D'ACCÈS COMMUNAUTAIRE DE LA PREMIÈRE NATION DE MARTEN FALLS

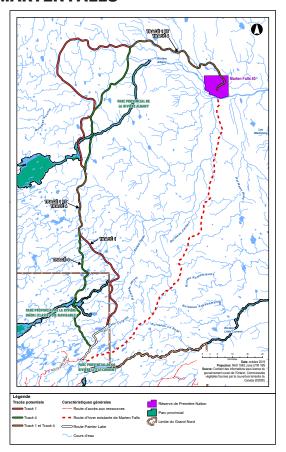
DE QUOI EST-IL QUESTION?

La Première Nation de Marten Falls (PNMF) est une communauté autochtone éloignée du nord de l'Ontario. Son territoire se situe à la confluence des rivières Albany et Ogoki, environ 170 km au nord-est de Nakina, Ontario et de la Première Nation d'Aroland.

La PNMF est accessible par une route d'hiver dont la fiabilité déficiente rend le transport des biens et des personnes difficile. La construction d'une route toutes saisons reliant la PNMF au réseau routier de la province améliorerait la qualité de vie des habitants de la communauté. La PNMF a entamé une évaluation environnementale (ÉE) provinciale et une étude de l'avant-projet sommaire dans le but de mesurer les impacts et les avantages potentiels de la route d'accès communautaire proposée.

QUEL EST LE PROCESSUS?

La PNMF, en concertation avec le ministère de l'Environnement, de la Protection de la nature et des Parcs (MEPP), prépare une ÉE du projet de route toutes saisons d'accès communautaire. Il s'agit d'une ÉE dirigée par la communauté, ce qui signifie que les membres de la PNMF contribuent à l'élaboration des solutions et à la prise de décisions concernant le projet. La PNMF, en sa qualité de proposant ou promoteur du projet, a formé une équipe de projet comprenant des membres de la Première Nation. Cette équipe agit en adéquation avec les conseils, les directives et les commentaires du chef et du Conseil de la PNMF, des conseillers membres de la PNMF et des membres de la PNMF.



QUE PEUT-ON FAIRE AU CENTRE D'INFORMATION?

- Se renseigner sur l'historique du projet de route d'accès communautaire, et prendre connaissance des nouveaux développements depuis la tenue du premier centre d'information.
- Se renseigner sur le processus d'ÉE de la province, et apprendre pourquoi les itinéraires proposés à l'ouest doivent subir un examen approfondi dans le cadre de l'ÉE.
- Consulter l'ébauche du cadre de référence, et obtenir de l'aide pour bien comprendre le document et formuler ses commentaires.
- Se renseigner sur les études de terrain en cours.
- Apprendre comment les communautés autochtones ont participé au projet, et se renseigner sur le programme des connaissances autochtones.
- Consulter les commentaires reçus jusqu'à présent, et voir comment ceux-ci sont pris en compte dans l'élaboration du projet.
- Discuter des prochaines activités et occasions de consultation.
- S'informer sur les étapes suivantes.

Des panneaux d'information sur le projet seront affichés dans le Centre d'information. Un exemplaire imprimé de l'ébauche du cadre de référence et un *Guide sur l'ébauche du cadre de référence* en langage clair et simple seront aussi disponibles sur place. Des membres de l'équipe du projet seront présents pour répondre à vos questions et recevoir vos commentaires.

Les mêmes informations seront présentées à Thunder Bay et à Longlac; vous aurez la possibilité de choisir l'endroit qui vous convient le mieux. S'il vous est impossible de vous rendre sur les lieux, consultez l'information dans notre site Web (www.martenfallsaccessroad.ca). Les Centres d'information sont accessibles en fauteuil roulant; communiquez avec nous si vous avez besoin d'autres accommodements d'accessibilité.

OÙ ET QUAND?

Nous voulons entendre vos commentaires, vos idées et vos valeurs communautaires en lien avec le projet de route toutes saisons. Venez nous voir!

Vous pouvez communiquer avec l'équipe du projet en tout temps durant le processus pour poser des questions ou soumettre des commentaires :

Mardi 10 décembre 2019

Valhalla Inn Hotel 1 Valhalla Road Thunder Bay, Ontario 17 h – 20 h

Mercredi 11 décembre 2019

Royal Canadian Legion Branch 213 117 Dieppe Road Longlac, Ontario 17 h – 20 h

Lawrence Baxter

Conseiller communautaire principal La Première Nation de Marten Falls

James McCutchon

Chef de projet AECOM

1-800-764-9114 info@martenfallsaccessroad.ca www.martenfallsaccessroad.ca

Nous vous remercions de votre participation.

Les renseignements personnels fournis (nom, adresse et numéro de téléphone) sont recueillis, conservés et divulgués selon les dispositions de la Loi sur les évaluations environnementales et de la Loi sur l'accès à l'information municipale et la protection de la vie privée pour des raisons de transparence et de consultation. Les renseignements personnels que vous fournirez seront publiés dans un document accessible au grand public, à moins que vous ne fassiez la demande que ceux-ci demeurent confidentiels.